



**CONSULTATION PUBLIQUE SUR DIVERS PROJETS DE RÈGLEMENTS MODIFIANT LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME EN VIGUEUR, PRÉVUE LE 30 MARS 2020 À 16 H - MODIFICATION DE L'AVIS PUBLIC PARU LE 11 MARS 2020**

Avec la situation COVID-19, la Ville innove dans la tenue de la consultation publique qui devait avoir lieu le 30 mars prochain.

Afin de maintenir la consultation publique, voici la marche à suivre :

- Consulter le document de présentation sur le site Internet de la Ville sous la rubrique *Consultations publiques*;
- Vous avez des questions ou commentaires? La Ville vous invite à compléter le formulaire en ligne *Partagez vos commentaires et posez vos questions* qui se trouve dans la même page Web ou nous les faire parvenir par courriel à l'adresse suivante : [greffe@villedemont-tremblant.qc.ca](mailto:greffe@villedemont-tremblant.qc.ca);
- Vos questions ou commentaires doivent être acheminés avant le vendredi 10 avril à 16 h.

La présentation ainsi que les explications relatives aux modifications réglementaires, et les réponses à vos questions et commentaires seront intégrées dans une vidéo qui sera diffusée sur nos médias sociaux le 17 avril à 13 h.

**ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

**PRENEZ AVIS** que le règlement mentionné ci-dessous, adopté lors de la séance du conseil d'agglomération du 20 janvier 2020, a été approuvé le 17 mars 2020 à un montant de 1 049 000 \$ par la directrice de l'information financière et du financement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

- *Règlement (2019)-A-68 décrétant un emprunt et une dépense de 1 250 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement d'un toit pour la patinoire, de jeux d'eau et d'un parc de planches à roulettes et au remplacement des bandes de patinoire au parc Daniel-Lauzon.*

L'entrée en vigueur de ce règlement est en date de la présente publication.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au Service du greffe, au 1145, rue de Saint-Jovite, pendant les heures de bureau.

Donnés à Mont-Tremblant, ce 25 mars 2020.

Louise Boivin, avocate, OMA et greffière adjointe